



MAIRIE
74210 - HAUTE-SAVOIE
Tél. : 04 50 44 56 36

Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2015

Le dix-sept novembre deux mille quinze à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe Prud'homme, Maire.

Présents : M. PRUD'HOMME Philippe, **Maire**
Mme GARDIER Valérie, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FALCINO Lucette,
M. LESOT Richard, **Adjoint au Maire**
Mme DALMASSO Stéphanie, M. BRUNET André, Mme CURTIUS M. Anick,
M. CREMON Christophe, **Conseillers Municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. BRUN Vincent a donné pouvoir à M. PRUD'HOMME Philippe
Mr CARRERA Patrick a donné pouvoir à M. LESOT Richard
M. PANISSET Didier a donné pouvoir à M. CREMON Christophe

Absents excusés : M. DI UBALDO Vittorio

Absents : M. COURAGE Xavier

Le conseil municipal a choisi Mme CURTIUS M. Anick comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal

- **ADOpte A L'UNANIMITE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 octobre 2015.
- **REFUSE** de verser l'indemnité de conseil à taux plein au Comptable du Trésor :
 - 1 voix pour (GARDIER)
 - 5 abstentions (DALMASSO – CURTIUS – BRUNET – CREMON X 2)
 - 1 voix contre (CARRERA)
 - 5 voix pour le versement de l'indemnité à 50 % (PRUD'HOMME X 2 – DESCHAMPS – LESOT – FALCINO)

A L'UNANIMITE

- **AUTORISE LE MAIRE** à demander le versement d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) pour :
 - la construction d'un restaurant scolaire
 - la construction d'un bâtiment pour les services techniques
- **AUTORISE LE MAIRE** à demander une subvention au Conseil Départemental pour :
 - la construction d'un restaurant scolaire
 - la construction d'un bâtiment pour les services techniques
- **AUTORISE LE MAIRE** à solliciter une subvention auprès de Monsieur le Sénateur au titre de la réserve parlementaire pour :
 - la construction d'un restaurant scolaire
 - la construction d'un bâtiment pour les services techniques
- **APPROUVE** la décision modificative N°3 sur le budget principal d'un montant de 2 000 € afin d'abonder le budget propre du C.C.A.S.
- **APPROUVE** le recrutement d'un agent contractuel sur un poste non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour les services techniques

➤ sur la proposition de l'ONF, **DECIDE D'AJOURNER** une coupe de bois sur la parcelle N°13

➤ **PREND CONNAISSANCE** du schéma départemental de coopération intercommunale (S.D.C.I.) élaboré par le Préfet et valide les propositions relatives à la Communauté de Communes du Pays de Faverges :

- Développement des mutualisations
- Dissolution du Syndicat du Nant d'Arcier pour la reprise de la compétence « eau potable » par la Communauté de Communes du Pays de Faverges,
- Dissolution du SIVU de la Sambuy et redéfinition de l'intérêt communautaire en matière de tourisme par la Communauté de Communes du Pays de Faverges
- Passage en FPU de la Communauté de Communes du Pays de Faverges.

➤ **ENTEND** les informations concernant la zone Natura 2000 de la Tournette présentées par André BRUNET et les retours positifs sur la distribution du bulletin municipal.

La séance est close à 22 h10

Le Maire
Philippe Prud'homme



Le Procès-verbal correspondant sera mis à la disposition du public après avoir été approuvé par le Conseil Municipal